

Réunion ordinaire du conseil d'établissement
de l'école des Falaises

Date: mardi, le 25 mai 2021
TEAMS

1. Ouverture de l'assemblée et vérification des présences
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption et suivi du procès-verbal de la rencontre du 13 avril 2021
4. Parole à l'assemblée
5. Clientèle 21-22 (**Information**)
6. Budget initial (**Adoption**)
7. Contribution financière exigée aux parents (**Approbation**)
8. Effets scolaires (**Approbation**)
9. Évaluation annuelle du plan de lutte (**Information**)
10. Calendrier scolaire modifié 21-22 (**Information**)
11. Assemblée générale des parents (**Information**)
12. Rapport annuel du CÉ (**Information**)
13. Parole à la représentante de la communauté
14. Parole au délégué du comité de parents
15. Parole au délégué du personnel de soutien
16. Parole au personnel enseignant et à la direction
 - Suivi des retards
 - Politique alimentaire
 - Activités de juin
 - Finissants
17. Parole à la présidence
18. Levée de l'assemblée

Procès-verbal du conseil d'établissement de l'école des Falaises, tenu le 25 mai 2021, 18h30, en virtuel sur la plateforme TEAMS.

REPRÉSENTANTS DES PARENTS :

Eric Cadotte, vice-président
Audrey Paquette
Mélanie Magnan
Geneviève Yanire, représentante au comité de parents (substitut)
Sylvain-Michel Paradis, Président, représentant au comité de parents
Jessica Sinnett
Véronique Leduc (parent substitut)

REPRÉSENTANTS DES ENSEIGNANTS :

Nathalie Desbiens
Line Cayouette
Kathleen Denommé
Isabelle Paradis (substitut)

REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL DE SOUTIEN :

Martine Lessard

REPRÉSENTANTE DU SERVICE DE GARDE :

Julie Beaudry

REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNAUTÉ :

Josée Desnoyers
Caroline Paquin

DIRECTION :

Annie Marcotte

ABSENCES :

Caroline Paquin
Geneviève Yanire

1) OUVERTURE DE LA SÉANCE

- Ouverture de la séance du conseil d'établissement. Le président et la direction souhaitent la bienvenue aux membres. Il est 18h36.

2) ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Magnan que l'ordre du jour soit adopté tel que proposé.

3) SUIVI ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 13 avril 2021

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Denommé que le procès-verbal soit adopté tel que proposé.

4) PAROLE À L'ASSEMBLÉE**5) CLIENTÈLE 21-22**

- Nous avons une baisse de clientèle l'an prochain. Nous aurons donc 2 classes multi-niveaux : une 4-5 et une 5-6. Nous passons de 14 à 13 groupes pour un total de 267 élèves.

6) BUDGET INITIAL

- Madame Marcotte présente le budget initial. Nous avons une diminution de 26 710\$. Dans l'ensemble, malgré la baisse de clientèle, nous sommes en mesure de conserver tous nos services. Le plus touché est le service de garde.

CE-029-21-12

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Paquette que le budget initial soit adopté tel que présenté.

CE-029-21-13

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Desbiens d'adopter la règle de transférabilité.

7) CONTRIBUTION FINANCIÈRE EXIGÉE AUX PARENTS

- La baisse de clientèle au service de garde a fait descendre le prix de surveillance de dîneurs puisque nous avons coupé un poste de surveillants. Nous passons donc de 182 à 160\$.

CE-029-21-14

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Magnan que la contribution financière soit approuvée telle que présentée.

8) EFFETS SCOLAIRES

- Madame Marcotte présente les listes d'effets scolaires. Mme paradis demande que des précisions soient ajoutées concernant les vêtements d'éducation physique.

CE-029-21-15

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Magnan que les listes de matériel pédagogique et de fournitures scolaires pour l'année scolaire 21-22 soient adoptées tels que présentées.

9) ÉVALUATION ANNUELLE DU PLAN DE LUTTE

- Madame Marcotte présente l'évaluation annuelle du plan de lutte. Il est proposé de présenter la plateforme MÉMOS aux parents en septembre. LE CÉ désire avoir des statistiques à chacune des rencontres concernant le nombre de mémos entrés en lien avec la violence et l'intimidation.

10) CALENDRIER SCOLAIRE MODIFIÉ 21-22

- L'an prochain, il y aura encore deux étapes. Une première communication sera remise le 19 novembre. Un premier bulletin sera remis 22 janvier et une 2e communication sera remise le 22 avril. Le 2^e bulletin sera remis en juillet comme à l'habitude. La 1^{re} étape vaut pour 40% et la 2^e , 60%.

11) ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS

- L'an prochain, il y a 3 postes en élection : Mme Yanire, Mme Paquette et Mme Sinnett. Il y aura également un poste substitut

en élection. Mélanie Magnan, Éric Cadotte et Sylvain-Michel Paradis complèteront leur mandat de deux ans. Nous proposons que l'assemblée générale des parents ait lieu le 7 septembre et que le premier conseil se tienne le 14 septembre 2021. Nous proposons d'envoyer une invitation à l'assemblée générale de parents en juin et de faire un rappel en août.

12) RAPPORT ANNUEL DU CÉ 20-21

- M. Paradis rappelle l'obligation de produire un rapport à la fin de l'année. M. Paradis le fera en collaboration avec les parents et la direction.
Le rapport annuel est présenté lors de l'assemblée générale des parents.

13) PAROLE À LA REPRÉSENTANTE DE LA COMMUNAUTÉ

- Mme Desnoyers nous informe qu'il n'y aura pas de course de boîtes à savon ni de party d'huîtres. Elle demande que cette information soit inscrite dans l'infos-parents. Elle fait également le souhait que les rencontres se poursuivent en virtuel l'an prochain. Mme Marcotte remercie Mme Desnoyers pour sa collaboration et sa générosité envers l'école.

14) PAROLE AU DÉLÉGUÉ DU COMITÉ DE PARENTS

- La dernière rencontre s'est tenue le 3 mai dernier. M. Charrette a fait un retour sur le calendrier scolaire et a parlé du plan directeur immobilier. La prochaine rencontre est prévue le 7 juin 2021.

15) PAROLE À LA DÉLÉGUÉE DU PERSONNEL DE SOUTIEN

- Mme Beaudry dresse un bilan positif de la dernière année au service de garde malgré les difficultés de recrutement que nous avons connues. La direction la remercie pour le tout le travail accompli et la félicite pour son premier mandat. Elle a relevé le défi de mains de maître.

16) PAROLE AU PERSONNEL ENSEIGNANT ET À LA DIRECTION

- **Suivi des retards** : depuis le dernier CÉ, nous avons eu un seul 3^e retard. L'an prochain, il n'y aura plus de point statutaire pour ce sujet ; la situation s'étant complètement résorbée avec la politique qui sera reconduite.

- **Politique alimentaire** : Mme Marcotte a pris la décision de tout retiré en lien avec l'alimentation. La seule obligation qui demeure est celle de l'interdit de noix et d'arachides. Nous remercions la collaboration de madame Magnan pour ses recommandations dans ce dossier.

- **Activités de juin** :
 - 4 juin** : Camion de smoothies

 - 8 juin** : Olympiades ; il y a aura 5 épreuves. Des rubans et des médailles seront remis aux élèves ainsi que des rubans de participation aux élèves de la maternelle.

 - 18 juin** : Spectacle de Gumboots et grande marche 1 million de KM de Pierre Lavoie (Nous demandons la permission de marcher plus ou moins 5KM.

 - 22 juin AM** Gala Méritas formule Camping

 - 22 juin PM** Activités des finissants

Un montant de 50\$ sera demandé aux parents pour l'organisation des activités de finissants. Ces frais couvrent une photographe, un cornet de bonbons, un album, un mortier, la présence d'un DJ/animateur, des ballons, des diplômes, des prix citron et une crème glacée. L'école défraiera les coûts du repas, les décorations ainsi que les cadeaux offerts aux élèves pour les enchères.

- **Semaine de l'anglais**

Ce fut un succès monstre. Les élèves ont participé avec beaucoup de bonheur et de fierté. Bravo à Miss Arede pour son excellent travail ! M. Cadotte propose que d'autres semaines thématiques soient organisées.

- **Plantation d'arbres**

Un parent, Monsieur Rioux, a fait don de 20 arbres qui ont été plantés le long de la clôture ce qui nous permettra d'avoir un peu d'ombre sur la cour. Au nom des parents et du personnel, merci beaucoup !

- Les enseignantes de 1^{re} année désirent organiser un dîner Poulet pour les élèves de 1^{re} année : contribution demandée aux parents. Mme Magnan propose une résolution qui permette à tous les enseignantes de demander un maximum de 20\$ aux parents pour un repas ou une activité de fin d'année.

20\$ maximum soit demandée aux parents.

17) PAROLE À LA PRÉSIDENTENCE

La formation obligatoire des membres qui siègent sur le CÉ a été complétée par l'ensemble des membres.

Monsieur Paradis remercie le conseil pour son implication, et sa précieuse collaboration au bon fonctionnement.

18) LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ PAR M. Cadotte que la séance soit levée à 19h55.



Annie Marcotte, directrice



Sylvain-Michel Paradis, président



ÉCOLE DES FALAISES
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
PROCÈS-VERBAL DU 25 mai 2021

Two vertical lines defining a large empty space for the minutes of the meeting.



ÉCOLE DES FALAISES
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
PROCÈS-VERBAL DU 25 mai 2021

Two vertical lines defining a large empty space for the minutes of the meeting.